MESURES PRISES AU 7^{ème} RALLYE TT DES 7 VALLEES D'ARTOIS 2021 DANS LE CADRE DU PROTOCOLE SANITAIRE COVID 19



EN COMPLEMENT DU PROTOCOLE SANITAIRE DE LA FFSA EN DATE DU 23 AOÛT 2021





PROTOCOLE SANITAIRE DU RALLYE TT des 7 VALLEES d'ARTOIS 2021

MESURES SANITAIRES SUR L'ENSEMBLE DE L'EPREUVE

Pour les intervenants (concurrents, officiels, team, mécaniciens, membres de l'organisation, commissaires, partenaires, presse, etc...):

- Pass Sanitaire Obligatoire => Certificat de schéma vaccinal complet ou Test négatif (RT-PCR ou antigénique) de moins de 72 heures ou Test positif (de plus de 11 jours et de moins de 6 mois) ayant valeur de certificat de rétablissement.
- Attribution de bracelets à porter jusqu'à la fin du rallye : BLEU pour les personnes présentant un Pass Sanitaire en règle / ROUGE pour les personnes devant refaire un Test durant le rallye. Contrôle inopiné des bracelets pendant le rallye par des personnes habilitées.
- Masque obligatoire (à l'intérieur et à l'extérieur) dans toutes les communes traversées par le rallye.
- Désinfection régulière des sanitaires et des points de contact susceptibles de transmettre le virus.
- Masques et gel hydro-alcoolique à disposition au PC Course, au Collège, en salle Presse, aux vérifications administratives et techniques et sous les structures d'accueil, au sein des parcs « assistance & regroupement ».
- Matériel des commissaires désinfecté dès sa restitution.
- Affichage des supports de communication concernant le port du masque obligatoire et le respect des gestes barrières, rappels effectués par les speakers auprès des acteurs du rallye.

Pour les spectateurs :

- Pas de contrôle du pass sanitaire mais le pass sanitaire est obligatoire pour accéder à tout débit de boisson ou de restauration.
- Masque obligatoire (à l'intérieur et à l'extérieur) dans toutes les communes traversées par le rallye.
- Accès libre dans les parcs et zones spectateurs dans le respect des gestes barrières (gels, distanciations, etc...).

PROTOCOLE SANITAIRE DU RALLYE TT des 7 VALLEES d'ARTOIS 2021

PRINCIPAUX SITES ET ADRESSES

Vérifications administratives obligatoires & remise roadbook	Auberge de l'Entre Deux, zone de la petite Dimerie à Fruges
Vérifications techniques obligatoires	Place du Général De Gaulle à Fruges
Parking remorques obligatoire	Parking de la Com de Com, 15 rue du marais à Fruges
PC Course, Salle du Collège, Salle Presse	Espace culturel Francis Sagot, rue de St-Omer à Fruges
Secrétariat Organisation	Espace culturel Francis Sagot, rue de St-Omer à Fruges
Accueil des Officiels, Commissaires, Média	Espace culturel Francis Sagot, rue de St-Omer à Fruges
Parc fermé de départ & arrivée des étapes du rallye	Place du marché aux chevaux à Fruges
Parc de regroupement samedi	Place du Général De Gaulle à Fruges
Parc de regroupement dimanche	Parking salle des fêtes à Fauquembergues

OU FAIRE UN TEST ANTIGENIQUE

> Attention : IL EST IMPERATIF DE PRENDRE RENDEZ-VOUS

Pharmacie DESMONS

11 place du Général De Gaulle, 62310 FRUGES +33 321 04 43 54

Pharmacie du HAUT-PAYS

12 rue du Maréchal Leclercq, 62310 FRUGES +33 321 04 42 63

PROTOCOLE SANITAIRE DU RALLYE TT des 7 VALLEES d'ARTOIS 2021

ATTESTATION TEST PCR OU ANTIGENIQUE MOINS DE 48 HEURES OU CERTIFICAT DE VACCINATION RETRAIT DES BRACELETS D'IDENTIFICATION

Assurée par les bénévoles de l'association R7VA Lecture des QR Codes avec l'application « tousanticovid verif »

Les attestations de test PCR ou antigénique de moins de 72 heures ou les certificats de vaccination sont à remettre à l'organisation en échange des bracelets d'identification, sur la base du planning ci-dessous :

1. Pour tous les concurrents et les équipes d'assistance (6 personnes, équipage inclus)

Lieu : Auberge de l'Entre-deux, 28 rue nationale -zone de la petite dîmerie à Fruges

- Mercredi 27 octobre 2021, de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
- Jeudi 28 octobre 2021, de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Et en dernier recours :

Lieu: Espace Sagot, route de St-Omer à Fruges

Vendredi 29 octobre 2021, de 09h00 à 12h00.

Les bracelets de votre assistance (bracelets exigés pour les assistances dès l'implantation au parc) vous seront remis en échange des attestations sanitaires et de la fiche de « demande de bracelets assistance » dûment complétée.

2. Pour les Officiels & Commissaires

Lieu : Espace Sagot, route de St-Omer à Fruges

- Vendredi 29 octobre 2021, de 14h00 à 19h00
- Samedi 30 octobre 2021,

3. Pour les « Médias » :

Lieu: Espace Sagot, route de St-Omer à Fruges

Vendredi 29 octobre 2021, de 14h00 à 19h00

4. Pour les équipes Organisation & Bénévoles :

Lieu : Espace Sagot, route de St-Omer à Fruges

• A compter du lundi 25 octobre de 08 à 19h00

PAS-de-CALAIS
29-30-31 octobre 2021

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE MONDMASKER VERPLICHT





FACE COVERING REQUIRED

PAS-de-CALAIS
29-30-31 octobre 2021

PAS-de-CALAIS
29-30-31 octobre 2021

PAS-de-CALAIS
29-30-31 octobre 2021

PAS-de-CALAIS
29-30-31 octobre 2021

PAS-de-CALAIS
29-30-31 octobre 2021